



CHOISY-le-ROI

Place Gabriel péri
94600 Choisy-le-Roi
www.choisyleroi.fr
Service Urbanisme
☎ 01.48.92.44.44

à rappeler dans toute correspondance

DOSSIER : N° DP 094 022 22 C0062 M01

Déposé le : 04/05/2025

Demandeur : Monsieur Luigi RIGGI

Sur un terrain sis à : 13 rue de la Paix à Choisy-le-Roi (94600)

Références cadastrales : 22 AO 128

Nature des travaux : Remplacement de portail et réalisation d'un muret

MONSIEUR RIGGI LUIGI

13 RUE DE LA PAIX

94600 CHOISY-LE-ROI

OBJET :

**DECLARATION PREALABLE
REJET TACITE**

Monsieur,

Par un courriel en date du 23/05/2025 nous vous informions que votre demande de **DÉCLARATION PRÉALABLE** était incomplète et nous vous demandions de faire parvenir à la mairie dans un délai de trois mois un certain nombre de pièces.

A ce jour, votre demande reste incomplète, c'est pourquoi nous nous permettons de vous rappeler qu'en vertu de l'article R423-39 du code de l'urbanisme, votre demande a fait l'objet d'une **DECISION TACITE DE REJET**.

Vous n'êtes donc pas autorisé à réaliser les travaux envisagés dans le dossier de déclaration préalable.

Je vous invite dès lors à déposer une nouvelle demande d'autorisation en mairie.

Mes services restent à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

A Choisy le Roi, le 27/08/2025

**Pour le Maire de Choisy-le-Roi,
et par délégation,**

**AYO ELOUALI
1er Adjoint au Maire**

